# BUSSAC Info

N°96 - Sept. • Oct. • Nov. • Déc. 2006







| | | |
|---|---|---|
| **EMBELLIE SERVICES**<br>M. Laurent Perreau<br><br>**PAYSAGISTE**<br>Conception/Réalisation<br>Entretien<br><br>**05 46 94 18 90**<br>**06 80 01 06 31** | **COIFFURE à DOMICILE**<br><br>**DORIANE**<br><br>**06 61 74 89 75**<br><br>Sauf le Mercredi après-midi<br>Et le samedi | **FROMAGERIE JACQUES**<br><br>**Marchés**<br>Saintes- Saint Jean<br>Jonzac<br>**Plateaux sur commande**<br><br>**05 46 74 09 57**<br>**06 87 83 64 91** |
| **INFIRMIERE**<br><br>**Mme Maryline VIEUILLE**<br><br>44, chemin des Chagnauds<br>17100 BUSSAC sur CHARENTE<br>**05 46 93 07 74** | **PLOMBERIE CHAUFFAGE COUVERTURE ZINGUERIE DEPANNAGE**<br>**Frédéric GELICUS**<br>ARTISAN<br>Les Mailleaux<br>17100 BUSSAC sur CHARENTE<br>**05 46 74 50 65** | **SCIERIE BRUNETEAU**<br>Vente de bois de Charpente<br>Sciage à l'heure<br>150, route de Beauchail<br>17100 BUSSAC sur CHARENTE<br>Portable 06 63 27 99 22<br>**ou 05 46 93 43 98** |
| **ASSISTANCE ADMINISTRATIVE**<br>**Nathaly PERON**<br>Pour les particuliers, étudiants, professions libérales, PME, artisans, associations…<br>Tous travaux de secrétariat<br><br>**06 72 10 20 77**<br>**www.assistante-administrative.com** | **VIVAL**<br><br>Alimentation,tabac,presse, point chaud et photos<br><br>**Sophie et Frédo COURBARON**<br><br>**05 46 92 56 16**<br>Ouvert tous les jours, sauf le mercredi : de 7h30 à 19h30 sans interruption<br>Dimanche et jours fériés<br>8h – 13h | **FROMAGERIE FINE**<br><br>**Sandrine et Régis MOREAU**<br>35, chemin des Motillons<br>17100 BUSSAC sur CHARENTE<br><br>**05 46 74 53 38**<br>E.Mail : sandrefrom@aol.com |
| **ARTISAN PLOMBIER CHAUFFAGISTE-ZINGUERIE-COUVERTURE**<br><br>Emmanuel PATROUILLAULT<br>5 chemin des bacheliers<br>17100 BUSSAC sur CHARENTE<br>**05 46 98 13 49** | **INFIRMIER LIBERAL**<br><br>***Thierry THIBAUDEAU***<br>34 chemin des grands champs<br>BUSSAC sur CHARENTE<br><br>**05 46 93 44 00** | ***COIFFURE MIXTE***<br>**Mme PLANET Françoise**<br><br>148, route du Val de Charente<br>17100 BUSSAC sur CHARENTE<br>**05 46 74 26 62**<br>avec ou sans rendez-vous. |
| **CAFE – BAR**<br><br>*MONGET Thierry*<br>BUSSAC sur CHARENTE<br>**05 46 93 65 70**<br>Fermé le lundi ouverture 8h15<br>jeux vidéo –Flipper – Baby foot<br>Vente de cartes de pêche | **MASSEUR KINESITHERAPEUTE**<br><br>Stéphane PROUTEAU<br>1 allée des chaumes<br>BUSSAC sur CHARENTE<br><br>**05 46 90 73 89** | **ENTREPRISE DE PEINTURE**<br>**MARQUISAUD**<br>**Père et Fils**<br>_11, chemin de la Grand'Porte<br>17100 BUSSAC sur CHARENTE<br><br>**05 46 92 06 65** |
| **GARAGE - STATION SERVICE**<br>**DOMINIQUE PEROCHAIN**<br>Réparation mécanique toutes marques<br>155, route du Val de Charente<br>**Tél / Fax 05 46 74 41 12** | **PONEY – CLUB**<br>**« Le fer à cheval »**<br>Cours, stages, promenades..<br>8 chemin des Motillons<br><br>**Tél : 05 46 93 44 37**<br>**Port :06 09 39 58 65** | **BRUNET IMMOBILIER**<br><br>***Toutes transactions immobilières***<br>**Christian MENAUD**<br>agent commercial<br>***Tél . 05 46 93 55 25***<br>***Port. 06 72 17 55 68*** |

# SOMMAIRE



**BUSSAC INFO**
**BULLETIN**
**MUNICIPAL**
**D'INFORMATION**

**N° 96**
**Septembre- Octobre**
**Novembre- Décembre 2006**

Responsable de la publication :
Christophe Dourthe.

Rédacteur en chef :
Françoise Durand.

Comité de rédaction :
C. Dourthe, F. Durand,
J-Luc Marchais, L. Meyze,
D. Pubert, S.Bariteau
M.C. Allinand, M. Ferreira.

ISSN : 0776-2246

imprimé à l'imprimerie de l'Etoile

2 Petites annonces - Dates à retenir -

3 Editorial

## Informations municipales

4 Conseil municipal du 25 septembre 2006

6 Conseil municipal du 6 novembre 2006

7 Conseil municipal du 13 décembre 2006

## Informations locales

9 Etat civil

10 Vie paroissiale

11 Informations locales

12 CDC info

13 Ca s'est passé à Bussac

16 Le point sur les travaux

19 CCAS

22 Nouvelles de la bibliothèque

24 Nouvelles de l'école

## Foyer rural

31 Mot du Président

34 Activités des sections

37 Revue de presse

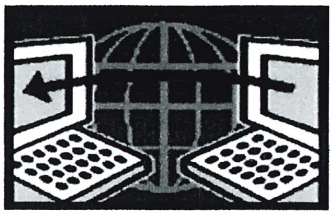
***En couverture*** - Eglise Notre Dame de Bussac , les saules de la grand-'Porte, Port berteau.

***Au dos*** - Ecole Gustave Courbet, le château, rétable et tableau de l'assomption, bordure de Charente à la grave, les moutons du Paviot., sentier des trois moulins , fontaine des Guilloteaux, moulin de Rochefollet.

**MAIRIE DE BUSSAC sur CHARENTE** - 139, route du Val de Charente
17100 Bussac sur Charente - **Tél.** : 05 46 93 11 11 **Fax** : 05 46 93 92 32
**e-mail** : mairie@bussac-sur-charente.com
**Ouverture au public ;** le lundi de 9h à 12h et de 17h à 18h
Du mardi au vendredi de 14h à 18h

## Dates à retenir...

**20 janvier**
Théâtre, salle municipale
**03 février**
Loto, salle municipale
**10 février à 16h** : Concert Jeune orchestre Atlantique, salle municipale
**9 et 10 mars:** Théâtre salle municipale (voir page )
**6 avril** : spectacle musical, salle municipale (voir page )
**Du 23 au 27/04/2007**
Animations vacances (voir page )



## Coin Internet

**Connaître vos droits à la retraite:**

Pour votre retraite de base
**www.retraite.cnav.fr**

Pour votre retraite complémentaire:
**www.arrco.fr**
ou
**www.agirc.fr**



## Petites annonces...

**ELECTIONS PRESIDENTIELLES**

**22 AVRIL 2007**

**06 MAI 2007**

.....

**ELECTIONS LEGISLATIVES**

**10 JUIN 2007**

**17 JUIN 2007**

**AV Voiture sans permis Micro car**
**Année 2000– Prix à débattre-**
**Tél: 05.46.91.74.20**

**Jeune fille sérieuse se propose de garder des enfants, soirs et week-end.**
**Tél:05.46.93.34.22**

**A VENDRE**
**Gazinière de collectivité**
**Se renseigner en mairie**

## Place des Chaumes

**Le jeudi de 17 à 20 heures: Pizza Flamme (pizza au feu de bois).**
**Programme à retirer au camion. Passez vos commandes au: 06 09 81 78 77**

**Le dimanche matin: vente d'huîtres Marennes-Oléron, place des chaumes**

# EDITORIAL

Comme le veut la tradition, je vous souhaite, au nom des Elus du Conseil municipal, et à titre personnel, une très heureuse année 2007.
Je présente, à chacune et chacun d'entre vous, nos vœux de bien-être et santé avant tout, de bonheur, de prospérité, et de réussite dans vos projets.
Je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants, de plus en plus nombreux, car les changements de résidence sont de plus en plus fréquents à Bussac.
Pour vous toutes et tous qui vivez dans notre commune, depuis longtemps, ou qui venez d'arriver, je forme le vœu que Bussac reste agréable et plaisante, et qu'il y fasse bon vivre ; c'est l'objectif que les élus poursuivent depuis toujours, et vous pouvez compter sur leur engagement dans ce sens.

L'année passée a été riche en réflexions et élaboration de projets de travaux ; les Elus et moi-même formons le vœu que ces différents chantiers voient le jour en 2007: l'aménagement de la RD 114 au lieu-dit « le Pontreau », l'agrandissement de la salle des associations sportives à la place de l'ancienne bibliothèque, le revêtement du parking du jardin des éperches ; le lotissement au lieu-dit « La folie » devraient apparaître dans les mois qui viennent…avec des logements à loyer modéré auxquels nous tenons.

L'autoroute de la communication à grande vitesse, l'ADSL et le dégroupage total, devrait enfin atteindre et traverser Bussac cette année.

Le Maire et les élus sont satisfaits de la démarche de nombreux habitants qui se sont inscrits en fin d'année sur les listes électorales, ce qui confirme l'intérêt que les citoyens portent aux échéances à venir : environ un millier de Bussacais ( c'est la première fois que nous atteignons un tel chiffre ) pourront voter pour les élections présidentielles, puis législatives avant de s'exprimer en principe, en 2008, aux élections municipales, cantonales….
Je vous encourage à participer aux débats qui se dérouleront dans les semaines qui viennent ; les candidats et les militants des partis politiques seront heureux de vous rencontrer lors des réunions publiques qu'ils organisent, ce sont des moments importants de la vie publique.

Bonne et heureuse année à vous !

Christophe Dourthe

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2006

***1-Décision modificative***

*Vote de crédits supplémentaires à l'opération « acquisition de matériel et mobilier. »*

Le Maire rappelle au Conseil municipal qu'il avait été décidé courant Juin d'acquérir un four mixte pour la cuisine du restaurant scolaire. Cette acquisition n'était pas prévue lors du vote du budget 2006 et nécessite donc l'inscription de crédits supplémentaires à l'opération «Acquisition de matériel et mobilier». Il propose l'inscription de la manière suivante :

C/2313-177 = - 10 000 €
C/2188-174 = + 10 000 €

Le Conseil municipal accepte cette proposition.

***2-Vente de l'ancienne gazinière de l'école.***

Le Maire propose au Conseil municipal , suite à la récente acquisition d'un four mixte à la cuisine du restaurant scolaire, que l'ancienne gazinière soit mise en vente. Le Conseil municipal décide de fixer le prix de vente à 1 500 € .

***3-Mise en souterrain du réseau France Telecom RD 114, Chemin de la Sablière et Chemin des Motillons : signature de la convention.***

Le Maire présente au Conseil municipal la convention passée entre la Commune et France Telecom pour les travaux relatifs à l'effacement des réseaux sur la RD 114, Chemins de la Sablière et des Motillons. Le Conseil municipal accepte les termes de la dite convention et autorise le Maire à la signer.

***4-Concours du Receveur Municipal : attribution d'indemnité***

Le Conseil municipal,

VU l'article 97 de la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU le décret n°82-979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat ;

VU l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 relatif aux conditions d'attribution de l'indemnité de conseil aux comptables des services extérieurs du Trésor chargés des fonctions de receveur des communes et établissements publics locaux ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE

1°) de demander le concours de Monsieur Christian AUSSOLEIL, Receveur Municipal, pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable, définies à l'article 1 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 ;

2°) de prendre acte de l'acceptation de Monsieur Christian AUSSOLEIL, Receveur Municipal, et de lui allouer, à compter du 12 octobre 2005, une indemnité de conseil égale à 100 % de l'indemnité de conseil théorique calculée conformément à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 par application du tarif ci-après à la moyenne annuelle des dépenses budgétaires des sections de fonctionnement et d'investissement y compris, éventuellement, les dépenses des services autonomes non personnalisés annexées au compte de la Collectivité, à l'exception des opérations d'ordre, et afférentes aux trois dernières années :

| Communes et établissements publics locaux | |
|---|---|
| 3,00 ‰ | sur les 7 622,45 premiers euros |
| 2,00 ‰ | sur les 22 867,35 euros suivants |
| 1,50 ‰ | sur les 30 489,80 euros suivants |
| 1,00 ‰ | sur les 60 979,61 euros suivants |
| 0,75 ‰ | sur les 106 714,31 euros suivants |
| 0,50 ‰ | sur les 152 449,02 euros suivants |
| 0,25 ‰ | sur les 228 673,53 euros suivants |
| 0,10 ‰ | sur toutes les sommes excédant 609 796,07 euros |

En aucun cas, cette indemnité ne pourra excéder une fois le traitement brut annuel correspondant à l'indice majoré 150.

3°) de lui accorder l'indemnité de confection des documents budgétaires pour un montant de 31 € ;

4°) d'imputer la dépense correspondante sur les crédits ouverts à l'article 6225 du budget.

***5-Syndicat des Eaux : rapport annuel sur le service d'eau potable et d'assainissement.***

Le Maire présente au Conseil municipal le rapport annuel 2005 sur le service d'eau potable et d'assainissement. Le Conseil municipal, après en avoir pris connaissance, l'approuve dans son ensemble.

***6-Aménagement d'une salle associative, sportive et culturelle : demande de subvention auprès du Syndicat de pays Saintonge Romane dans le cadre du Contrat de Territoire avec la Région Poitou-Charentes.***

Le Maire rappelle au Conseil municipal qu'en concertation avec le Foyer rural, la Commune a décidé de prévoir la réhabilitation de la salle associative, sportive et culturelle et sa mise en conformité au titre de l'accessibilité aux personnes en situation de handicap. Le Conseil municipal décide de solliciter une aide financière

auprès de la Région dans le cadre du Contrat de Territoire, via le Syndicat de Pays Saintonge Romane. Le Maire fait savoir que le coût H.T s'élève à 105 000 €. Le plan de financement serait ainsi constitué :

| | |
|---|---|
| DGE : | 24 600 € |
| Conseil Général : | 24 600 € |
| Région/Pays : | 18 800 € |
| Commune : | 37 000 € |

Cette délibération annule et remplace celle du 26 juin 2006.

***7-CDC du Pays santon : modification des statuts relative à la prise de compétence «Piscines».***

Le Conseil Communautaire a approuvé, dans sa séance du 29 juin 2006, une modification des statuts de la Communauté de Communes. Monsieur le maire propose au Conseil municipal d'approuver cette modification qui permettrait à la Communauté de Communes du Pays Santon, conformément au II de l'article L 5214-16 du Code Général des Collectivités Territoriales, d'exercer à compter du 1er janvier 2007 la compétence optionnelle qui s'inscrira à l'article 7-B des statuts de la manière suivante : «B-4-Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement élémentaire et préélémentaire d'intérêt communautaire». Dans le cadre de cette compétence, je vous propose de déclarer d'intérêt communautaire les piscines. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité cette modification.

***8-CDC du Pays Santon : modification des statuts relative à la prise de compétence «Salle de Musiques actuelles».***

Le Conseil Communautaire a approuvé, dans sa séance du 29 juin 2006, une modification des statuts de la Communauté de Communes. Monsieur le maire propose au Conseil municipal d'approuver cette modification qui permettrait à la Communauté de Communes du Pays Santon, conformément au II de l'article L 5214-16 du Code Général des Collectivités Territoriales, d'exercer à compter du 1er janvier 2007 la compétence optionnelle qui s'inscrira à l'article 7-B des statuts de la manière suivante : «B-4-Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement élémentaire et préélémentaire d'intérêt communautaire». Dans le cadre de cette compétence, je vous propose de déclarer d'intérêt communautaire la Salle de Musiques Actuelles. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité cette modification.

***9-CDC : modification des statuts au titre des charges transférées.***

La modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays Santon, sur laquelle notre Conseil municipal est amené à délibérer lors de cette même séance, a des incidences sur le montant des charges transférées, et donc celui de l'attribution de compensation. La Commission d'Evaluation des Transferts de Charges, dans sa séance du 26 juin dernier, a décidé à l'unanimité des montants transférés dont le tableau figure en annexe. En ce qui concerne la commune de SAINTES, le montant des charges transférées s'élève à 800 000 €, dont 220 938 € liés à l'équipement et imputables à partir de l'année de lancement des travaux d'investissement. Monsieur le Maire demande au Conseil municipal d'approuver les propositions ci-dessus. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité cette modification.

| | Attribution de compensation avant étude | Charges communales liées aux piscines | Attribution de compensation après le transfert de charges liées aux piscines |
|---|---|---|---|
| Bussac sur Charente | - 31 112,04 € | - 153 € | - 31 265,04 € |
| Chermignac | 4 444,44 € | - 170 € | 4 274,44 € |
| Colombiers | - 11 665,71 € | - 68 € | - 11 733,71 € |
| Courcoury | - 20 710,10 € | - 102 € | - 20 812,10 € |
| Ecurat | - 2 887,00 € | - 272 € | - 3 159,00 € |
| Fontcouverte | - 31 725,10 € | - 527 € | - 32 252,10 € |
| La Jard | - 2 910,27 € | - 51 € | - 2 961,27 € |
| Vénérand | - 13 127,15 € | - 153 € | - 13 280,15 € |
| Les Gonds | 6 864,36 € | - 646 € | 6 218,36 € |
| Pessines | - 5 489,03 € | - 80 € | - 5 569,03 € |
| Saintes | 5 044 519,08 € | - 800 000 € | 4 244 519,08 € |
| Thénac | 23 345,64 € | - 238 € | 23 107,64 € |
| St Georges des Coteaux | 5 156,04 € | - 816 € | 4 340,04 € |

***10-SDEER : convention et décompte liés aux travaux de Génie Civil Telecom au Plantis de Tallet.***

Le Maire présente au Conseil municipal la convention passée entre la Commune et le SDEER pour les travaux de Génie Civil France Telecom au Plantis de Tallet. La Commune remboursera sa contribution en 5 annuités. Le Conseil municipal accepte les termes de la dite convention et autorise le Maire à la signer.

***11-SDEER : convention et décompte liés aux travaux de Génie Civil Telecom 2005 aux Chaumes.***

Le Maire présente au Conseil municipal la convention passée entre la Commune et le SDEER pour les travaux relatifs au Génie Civil Telecom 2005 aux Chaumes. La Commune remboursera sa contribution en 5 annuités. Le Conseil municipal accepte les termes de la dite convention et autorise le Maire à la signer.

***12- Questions diverses.***

➢ Cimetière : Monsieur le Maire, donne lecture au Conseil municipal du règlement intérieur du cimetière. Le Conseil municipal en accepte les termes.

➢Convention avec le Conservatoire Municipal de Musique de Saintes : Monsieur le Maire donne lecture au Conseil municipal de la convention proposée avec le Conservatoire Municipal de Musique de Saintes. Le Conseil municipal ne souhaite pas donner suite à cette convention.

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 NOVEMBRE 2006

***1- Décisions modificatives.***

*1) SDEER : écriture d'ordre budgétaire.*

Le Maire informe le Conseil municipal qu'il y a lieu pour l'opération d'ordre budgétaire liée à l'intervention du SDEER de procéder à l'écriture suivante :

| | | | |
|---|---|---|---|
| D | C/21534-041 | = | 20 918,84 € |
| R | C/16876-041 | = | 10 459,42 € |
| R | C/1326-041 | = | 10 459,42 € |

Le Conseil municipal accepte cette proposition.

*2) Opération d'ordre*

Le Maire rappelle au Conseil municipal que la réalisation du P.L.U nécessite de prévoir un amortissement dès la 1ère année suivant sa publication, comme l'indiquait la délibération du 30 juin 2005. Il propose donc au Conseil municipal l'écriture d'ordre qui se décompose comme suit :

| | | | |
|---|---|---|---|
| D | C/6811-042 | = | + 4 957,82 € |
| R | C/2802-040 | = | + 4 957,82 € |
| D | C/023 | = | - 4 957,82 € |
| R | C/021 | = | - 4 957,82 € |

Le Conseil municipal accepte cette écriture.

*3) Vote de crédits supplémentaires à l'opération «Travaux de voirie»*

Le Maire rappelle au Conseil municipal que des travaux de voirie complémentaires à ceux prévus lors du vote du budget primitif ont été nécessaires notamment la pose de bordures et la réalisation d'un chemin permettant l'accès à de nouvelles constructions. Il propose donc le vote de crédits supplémentaires de la manière suivante :

| | | |
|---|---|---|
| C/ 2315-176 | = | + 1 500 € |
| C/2313-177 | = | - 1 500 € |

Le Conseil municipal accepte cette proposition.

***2- Mise en souterrain du réseau France Telecom sur les Chemins de la Clonerie, de l'Espérance et des Deaux Signature de la convention.***

Le Maire présente au Conseil municipal la convention passée entre la Commune et France Telecom pour les travaux relatifs à l'effacement des réseaux «Chemin de la Clonerie, Chemin de l'Espérance et Chemin des Deaux». Le Conseil municipal accepte les termes de la dite convention et autorise le Maire à la signer.

***3- Frais notariés relatifs à la vente des lots du lotissement des Grands Champs : remboursement du trop-versé.***

Le Maire informe le Conseil municipal que le Notaire qui a perçu les frais relatifs à la vente des lots du lotissement des Grands Champs lui a fait savoir qu'il y avait un trop-versé de 63,40 €. Le Conseil municipal accepte l'encaissement du chèque qui porte ce montant.

***4- Affaire ROULIN Marc/Commune : poursuite de la procédure.***

Le Maire informe le Conseil municipal du courrier qu'il a reçu de Maître HAIE, Avocat à la Cour, désigné par notre Compagnie d'Assurance Groupama pour défendre la Commune dans l'affaire qui l'oppose à Monsieur ROULIN. Maître HAIE souhaite savoir si la Commune a l'intention de maintenir le pourvoi en cassation. Le Conseil municipal autorise le Maire à ester dans le cadre de cette procédure.

***5- Jugement ROULIN Marc/Commune : règlement des frais.***

Le Maire rappelle au Conseil municipal que la Commune a été condamnée par la Cour d'Appel de Poitiers sur l'affaire qui l'oppose à M. Marc ROULIN. Il précise que la Compagnie d'Assurances Groupama est intervenue pour régler les dépens et état de frais de la partie adverse. Toutefois, il convient que la Commune règle à M. ROULIN les 800 € de dédommagement. Après lecture de l'Arrêt du 28/06/2006 établi par la Cour d'Appel de Poitiers, le Conseil municipal autorise le Maire à faire le nécessaire pour le règlement de cette somme.

***6- Prime de fin d'année allouée au personnel communal.***

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que depuis quelques années une prime de fin d'année est allouée au personnel communal. Dans un souci d'équité avec les agents intercommunaux, le Maire propose une augmentation de 5% de la prime par rapport à 2005. Les agents CNRACL soumis à la fois au 1% solidarité et à la RAFPT percevront un montant brut de 827,40 € pour un temps plein, les agents CNRACL soumis uniquement à la RAFPT un montant brut de 818,48 € pour un temps plein et les agents IRCANTEC un montant brut de 774,08 € pour un temps plein. Le Conseil municipal accepte ces propositions. Un tableau indiquant les montants bruts de la prime attribuée à chaque agent est annexé à la présente délibération.

| Nom de l'Agent | Temps de Travail | Montant de la prime |
|---|---|---|
| Agents CNRACL soumis au 1% solidarité et à la RAFPT 827,40 € pour 35/35ème | | |
| ALLINAND Marie-Claude | 33/35ème | 780,12 € |
| FAVEAU Jean-Louis | 35/35ème | 827,40 € |
| PEAULT Ghislain | 35/35ème | 827,40 € |
| Agents CNRACL soumis à la RAFPT 818,48 € pour 35/35ème | | |
| ALLAMARGOT Sylvie | 15,20/35ème | 355,45 € |
| FERREIRA Maria | 31/35ème | 724,94 € |
| MOISY Alain | 35/35ème | 818,48 € |
| PASQUIER Stéphane | 35/35ème | 818,48 € |
| Agents IRCANTEC 774,08 € pour 35/35ème € | | |
| FOUQUET Liliane | 24/35ème | 530,80 € |
| GELICUS Corinne | 12,80/35ème | 283,09 € |

***7- Réalisation d'un ossuaire et de caves urnes.***

Le Maire rappelle au Conseil municipal qu'il avait été évoqué, au moment de la création d'un Jardin du Souvenir dans une partie du cimetière communal, de pouvoir proposer aux familles qui le désireraient la possibilité de placer les urnes dans des « Caves Urnes ». Cette troisième solution permettra d'avoir le choix entre Columbarium, Jardin du Souvenir ou Caves Urnes. Le Conseil municipal accepte cette proposition. Il constate aussi la nécessité de réaliser un ossuaire, l'ancien étant devenu inutilisable.

***8- Tarifs des caves urnes.***

Le Maire invite le Conseil municipal à délibérer sur les tarifs qui seront proposés pour les caves urnes. Sachant que chaque concession peut contenir 2 à 3 urnes, le Conseil municipal fixe le prix de chacune à 300 €. Elles seront trentenaires.

***9- SDEER : travaux de reprise de l'éclairage sur les Chemins des Chaumes, des Pins et de la Fontaine : signature de la convention.***

Le Maire présente au Conseil municipal la convention passée entre la Commune et le SDEER pour les travaux relatifs à la reprise de l'éclairage public « Chemin des Chaumes, Chemin des Pins et Chemin de la Fontaine. Le Conseil municipal accepte les termes de la dite convention et autorise le Maire à la signer.

***10- Acquisition de terrains.***

Le Maire rappelle au Conseil municipal qu'il avait pris contact avec M. Georges POUPONNOT au sujet de la vente de certains de ses terrains. M. POUPONNOT accepte de vendre les parcelles d'une superficie totale de 19 915m², pour une somme de 175 000 euros, frais en sus à la charge de la commune. Le Conseil municipal accepte cette proposition et autorise le Maire ou son représentant à signer l'acte à intervenir.

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2006

***1- Vote de crédits supplémentaires.***

Le Maire informe le Conseil municipal que des dépenses plus importantes que prévu au Budget ont dû être engagées ces dernières semaines et qu'il est donc nécessaire de prévoir des crédits supplémentaires à certains articles des chapitres 011 et 012. Une somme supérieure à celle initialement inscrite au titre de la taxe additionnelle aux droits de mutation permet de dégager des crédits qui serviront à alimenter ces articles. Il en est de même à l'article 6459 où les encaissements sont supérieurs aux prévisions.

Il propose donc d'inscrire les crédits de la manière suivante :

| | | |
|---|---|---|
| R | C/ 6459 | + 7 500 € |
| R | C/ 7381 | + 14 000 € |
| D | C/60623 | + 2 000 € |
| D | C/60631 | + 2 000 € |
| D | C/61522 | + 7 000 € |
| D | C/61551 | + 3 500 € |
| D | C/6262 | + 2 000 € |
| D | C/6411 | + 2 000 € |
| D | C/6413 | + 3 000 € |

***2- Travaux d'investissement du Collège Agrippa d'Aubigné : signature de la convention avec le Département.***

Le Maire donne lecture au Conseil municipal de la convention établie entre le Département et la Commune dans le cadre de la restructuration et de l'extension du Collège A. d'Aubigné. Elle a pour

objet de définir le fonds de concours de chaque collectivité en vue du financement du programme susvisé. Pour la Commune, le montant est de 18 792 □ et sera à prévoir au BP 2008. Le Conseil municipal accepte cette proposition.

# ELECTIONS 2007-

**Tous les électeurs devraient recevoir une nouvelle carte électorale début 2007.**
**Si vous ne l'aviez pas reçue à la fin du mois de mars, nous vous demandons d'en aviser la mairie**

## INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les jeunes qui atteindront l'âge de 18 ans entre le 1er mars 2007 et la veille du scrutin, soit le 21 avril, devront se faire connaître en mairie courant Mars, munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

**ELECTIONS PRESIDENTIELLES**

**22 AVRIL 2007**

**06 MAI 2007**

**ELECTIONS LEGISLATIVES**

**10 JUIN 2007**

**17 JUIN 2007**

---

## DELIVRANCE DES PASSEPORTS ELECTRONIQUES

1) Depuis le 1er janvier 2007, les passeports sont délivrés à titre gratuit aux mineurs de moins de quinze ans.
2) Pour les mineurs de 15 ans et plus le tarif reste fixé à 30€.
3) Pour les personnes majeures, un timbre fiscal à 60€.

Pour toute demande, venir en Mairie, muni de :

- 2 photos (voir normes avec le photographe)
- 1 extrait d'acte de naissance
- Facture EDF ou France Télécom pour justifier du domicile
- Carte Nationale d'Identité
- Timbre fiscal (si + de 15 ans)

# Etat civil

## Décès

***Bussac-info est heureux de saluer la venue de :***

- BAZIN Erwann né le 18 septembre 2006, fils de M. et Mme BAZIN Cédric, 353 Route du Val de Charente.
- COMBAUD Louane née le 11 janvier 2007, fille de M. et Mme COMBAUD Mickaël, 15 Impasse des Ecoles.

## Décès

***Bussac-info présente ses plus sincères condoléances aux familles de :***

- Mme ETCHEPARE Catherine Veuve COUTEAU décédée le 17 octobre 2006 à ROYAN.
- M. QUEYROI Serge décédé le 3 novembre 2006 à BUSSAC SUR CHARENTE.
- M. BRIENT Fernand décédé le 11 janvier 2007 à COGNAC.

Mme Jany QUEYROI et son fils Richard, très touchés par les marques d'amitié et de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de Serge, vous prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements et tout particulièrement à l'équipe médicale de Bussac, Mme BOSSEBOEUF et Mrs THIBAUDEAU, BUSSON et CARBONNE

M. et Mme GANTIER Régis et leurs petits enfants remercient vivement toutes les personnes qui les ont assistés lors des obsèques de leur fils Jean-Luc.

### LE RECENSEMENT DES L'AGE DE 16 ANS

Depuis la suspension du service national, le recensement est obligatoire et universel. Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.
L'attestation de recensement délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'Etat.
Après la journée d'appel de préparation à la défense (J.A.P.D), en principe l'année suivant le recensement, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JAPD, également obligatoire à toute inscription.
Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.
Vous pouvez prendre contact auprès de nos services soit par :

Mel : bapd-bsn-poi@dsn.sga.defense.gouv.fr
Tél : 05.49.00.24.12
Fax : 05.49.00.24.50
Courrier : Bureau du Service National de Poitiers
Quartier Aboville
BP 647
86023 POITIERS CEDEX



## Vie Paroissiale

Comme suite au dernier numéro de notre Bussac Info (nous remercions le comité de rédaction de nous ouvrir fidèlement ses colonnes), il est bon de donner quelques informations complémentaires à nos lecteurs.

Les responsables du secteur paroissial sont les Pères Gérard Boudaud et Camille Coly qui demeurent au presbytère 13 rue Saint-Pallais à Saintes (tél : 05 46 92 07 21 et fax : 05 46 92 51 24). Des permanences y sont assurées du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Le nouvel évêque de la Rochelle et Saintes, Monseigneur Bernard Housset, se fera présenter le diocèse le 14 janvier 2007 à 15h à la cathédrale de Saintes.

Le sacrement des malades aura lieu à l'Abbatiale le dimanche 11 février 2007 pendant la messe. Si vous désirez vous faire connaître pour ce sacrement, il convient de prendre l'attache du presbytère (coordonnées ci-dessus) ou de Jacky Pouponnot à Bussac (05 46 97 65 08).

Le Père Camille Coly a animé au presbytère une réunion le 25 novembre pour organiser un voyage au Sénégal du 25 février au 12 mars 2007 à l'intention des personnes du secteur pastoral.

Une exposition de peinture aura lieu à l'église Saint-Pallais du 30 mars au 27 avril 2007. Le peintre Eric Charrier de Fontcouverte et le Père Gérard Boudaud ont baptisé cette exposition «Printemps d'Evangile».

Le conseil pastoral souhaite une bonne et heureuse année aux Bussacaises et Bussacais qui peuvent venir nombreux le deuxième dimanche du mois à 9h15 dans notre belle église (comme ils le font avec bonheur chaque année pour la bénédiction des Rameaux). Notre église, c'est aussi l'une des fiertés de notre commune, et nous savons pourvoir compter sur notre Conseil municipal et notre communauté pour qu'elle continue à nous charmer.

*Pour la communauté,*
*Pierre-Philippe Feyzeau*

Deux spectacles vous seront proposés prochainement à la salle municipale :

- **VENDREDI ET SAMEDI 09 ET 10 MARS 2007**

La Compagnie théatre Amazone propose une pièce de théatre contemporain : les Echappés.
De type court métrage théatral, le thème abordé est la fuite, l'échec individuel à communiquer sa pensée et à entendre autrui… « Les Echappés », ce sont des personnages qui tentent de communiquer sans communication, de dire sans parler, de comprendre sans écouter, de voir sans regarder.
C'est mystérieux, troublant et déstabilisant.

- **VENDREDI 6 AVRIL 2007**

La Compagnie Arts Au Village propose un spectacle musical (chant et poésie) : « Temps d'Amour. » par Rémi Ribot et Daniel Sierra.
Spectacle tout public.

---

## LES ACCROS DU MICRO …

Chaque lundi et mercredi soir, les accros de l'informatique, débutants ou confirmés se retrouvent comme l'an passé sous la houlette de Jean-Pierre Pelletreau . Nous le remercions cette année encore d'assurer l'animation de cette section dans une ambiance agréable et bien sympathique…

---

## INFO ADSL

La mairie est en contact avec la société chargée par le Conseil Général de rendre l'ADSL accessible au dégroupage total en 2007..
Une étude est également en cours pour aboutir à un équipement provisoire dans les semaines qui viennent
On croise les doigts !!

---

## Démarchage à domicile : comment se protéger ?

Faux employés de la Communauté de Communes, de la Poste, d'EDF ou faux policiers peuvent se présenter chez vous. Soyez vigilants et respectez quelques règles élémentaires de prudence quand on frappe à votre porte.
Maintenez votre porte fermée ou entrebâillez la si vous disposez d'une chaîne de sécurité.
Exigez une carte professionnelle et examinez-la attentivement
Si vous avez un doute, faites savoir que vous préférez vous déplacer ou répondre par courrier.
Vous pouvez aussi reporter la rencontre à une date ultérieure et solliciter alors la présence d'un de vos proches
Ne dites jamais que vous êtes seul(e).
Ne conservez pas de grosses sommes d'argent chez vous
Si vous avez autorisé la personne à entrer, ne la laissez pas seule dans une pièce.
Ne payez aucune commande au démarcheur et ne signez aucun papier dont le sens ne vous semble pas clair. Si vous signez, vous disposez d'un délai de réflexion de 7 jours pour vous rétracter.
Lors d'un achat par correspondance, ne réglez pas vos factures en espèces au moment de la livraison.

**En cas d'agression ou de vol, composer le 17 (gendarmerie)**

# C D C INFO...

## Semaine du Développement Durable

La Semaine du Développement Durable aura lieu du 2 au 7 avril. Comme chaque année, la Communauté de Communes du Pays Santon proposera plusieurs animations gratuites destinées à sensibiliser les habitants aux gestes simples, qui participent à la préservation de notre environnement et contribuent à un développement harmonieux et équilibré de la planète. Portes ouvertes à l'écosite, stands d'information... le programme complet de la semaine sera disponible à partir du 1er mars sur le site internet de la Communauté de Communes : www.cc-pays-santon.fr ou par téléphone au 05 46 93 41 50.

## L'hôtel d'entreprises verra le jour cet été sur la zone des Coteaux

Les travaux du futur hôtel d'entreprises débuteront en février et devraient s'achever cet été. Il s'adresse aux porteurs de projet en leur proposant un loyer avantageux et progressif. Fonctionnel et modulable, il est implanté sur la zone des Coteaux reconnue pour la qualité de ses aménagements et de son environnement. Avec ce chantier, la Communauté de Communes a souhaité créer des conditions favorables à l'implantation et au développement d'entreprises nouvelles. L'hôtel peut accueillir jusqu'à six porteurs de projets. Si vous avez un projet de création d'entreprises ou si vous êtes à la recherche de nouveaux locaux pour développer une activité encore récente, n'hésitez pas à contacter le service économie de la Communauté de Communes du Pays Santon pour être reçu dans le cadre d'un entretien personnalisé. Vous pouvez également consulter notre site internet : www.cc-pays-santon.fr.

## Le CISPD du Pays Santon : une instance de coordination et d'action

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance du Pays Santon, officiellement installé en février 2006, a pour rôle essentiel de rassembler autour d'une même table tous les acteurs confrontés aux manifestations de la délinquance (élus locaux, police, gendarmerie, justice, bailleurs et acteurs sociaux, Education Nationale, associations...) C'est donc un lieu d'information, d'échange où s'évaluent les besoins et se définissent des objectifs communs. Il permet notamment de reconnaître le rôle central des maires, naturellement proches des préoccupations de leur concitoyens. A partir d'un diagnostic sur l'état de l'insécurité dans les 19 communes de la CDC réalisé lors du premier semestre (dont un sondage auprès de la population), le CISPD s'est fixé deux objectifs prioritaires : l'information des habitants d'une part, l'accompagnement de la jeunesse et le soutien à la parentalité d'autre part. Plusieurs groupes sont aujourd'hui au travail pour qu'en 2007 soient mises en œuvre des mesures concrètes dans ces deux domaines. Un guide pratique pour mieux connaître ses droits est par exemple à l'étude.
Si vous souhaitez obtenir des informations supplémentaires sur le rôle et l'action du CISPD, vous pouvez contacter Sabine Rebeix à la Communauté de Communes du Pays Santon

# Ca s'est passé à Bussac...

## Un film tourné à Bussac :

Le 21 octobre dernier, le village de Port Berteau a connu une effervescence inhabituelle. Malgré des conditions météo très difficiles, une équipe de professionnels est venue tourner la dernière scène française d'un long métrage qui devrait sortir sur les écrans à la fin de l'année 2007.

Le titre devrait être « Road Mouvie. »

L'histoire met en scène deux jeunes gens qui se rendent à l'enterrement de leur mère, qu'ils n'ont pas connue, en Espagne.

La traversée de la France se terminera donc par la scène tournée à Port Berteau.

Même si notre reporter sur place n'a pas vu d'acteurs connus dans la distribution, cette information devra être vérifiée à la sortie du film.



L'équipe du film.

Port Berteau devrait encore être à l'honneur d'ici la fin de l'année avec des manifestations autour de Gustave Courbet…

## Les vœux des élus

Mercredi 10 janvier, les élus ont accueilli l'ensemble des agents de la commune, les enseignants, les bénévoles du CCAS, de la bibliothèque et du club informatique ainsi que les membres du CA du foyer rural. Après les remerciements pour leurs compétences et les souhaits traditionnels, Monsieur le Maire a honoré Bernadette Vincendeau et Ghislain Péault qui ont fait valoir leurs droits à la retraite.



## Cérémonie du 11 novembre



Une foule toujours aussi nombreuse s'était réunie pour aller de la mairie au monument aux morts.





Fidèles au rendez-vous, les musiciens de l'ADMS nous ont accompagnés en donnant un éclat particulier à cette cérémonie



Lecture de la lettre du Ministre des anciens combattants dans un cimetière particulièrement fleuri..

## Des Bussacais à l'honneur…

### La roue tourne ! Les uns s'en vont vers d'autres horizons, d'autres arrivent pour de nouvelles aventures ….

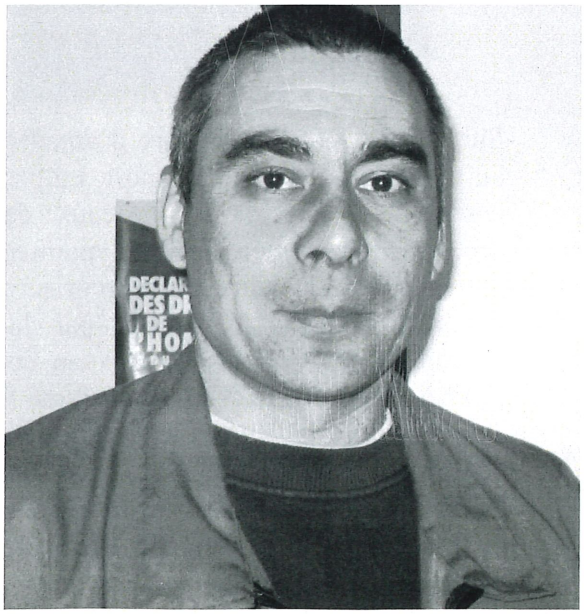
**Bernadette VINCENDEAU a fait valoir ses droits à la retraite.**

Un poste de remplacante a été mis en place en janvier et une nouvelle ATSEM prendra officiellement ses fonctions à l'école début février.
Bernadette Vincendeau a commencé sa carrière le 1er janvier 1982, date à laquelle elle a intégré les services municipaux en temps que femme de service, à temps partiel.
Elle a été titularisée un an plus tard et a poursuivi sa carrière au sein des services de la commune. Elle a été mutée, à compter du 1er juillet 1998, à la Communauté de Communes du Pays Santon en raison du transfert de compétence « gestion des personnels des écoles » décidé par l'ensemble des communes de la Communauté. Cette décision avait été prise par les Elus afin de mieux remplacer les personnels au moment des absences en s'appuyant sur un réseau d'agents plus nombreux
Au terme de son parcours professionnel, Bernadette Vincendeau va s'adonner avec plaisir à la course à pied qu'elle pratique assidûment et profiter ainsi de sa nouvelle liberté.
Bussac Info lui souhaite une bonne et heureuse retraite….

**Ghislain PEAULT va quitter lui aussi l'effectif des agents de la commune.**

Il a commencé sa carrière le 1er décembre 1981, comme ouvrier d'entretien de la voie publique et est devenu agent d'entretien le 1er décembre 1988.
A la suite d'un accident du travail, Mr Péault a été contraint de s'arrêter et a dû subir plusieurs interventions chirurgicales dont il reste handicapé par des douleurs tenaces et la commission de réforme le reconnaitra atteint de maladie professionnelle.
Ghislain a accepté finalement sa mise à la retraite par invalidité, celle-ci devrait être effective dans les semaines qui viennent.
Bussac Info lui souhaite une bonne et heureuse retraite….

## Recrutement d'un nouvel employé communal :



Depuis le 11 décembre, un nouvel employé communal a été recruté. Monsieur Bruno Benoit vient de Berneuil. Il est marié et père d'une fille. Il a choisi de présenter sa candidature à l'offre d'emploi pour donner un nouveau cap à sa vie professionnelle Il était chauffeur routier dans une entreprise de transport et possède bien entendu tous ses permis, ce qui lui permettra de conduire les différents engins de la commune. Il a également des compétences dans différents domaines, notamment en mécanique. Il occupera le poste laissé libre par Ghislain Péault. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre commune et ne doutons pas du bon accueil qu'il recevra de la part de la population.

## Le point sur les travaux ...

### Adduction d'eau :

Un chantier très important va commencer début janvier. Une canalisation de diamètre 350 va être posée entre Fontcouverte et le château d'eau de Saint Vaize. Le chantier traversera la commune de Bussac entre le chemin de l'Escambouille et la Planche. La longueur totale de cette canalisation est de 7 kilomètres 400. Trois entreprises travailleront simultanément pour pouvoir respecter les délais prévus et pouvoir assurer une mise en service avant l'été.

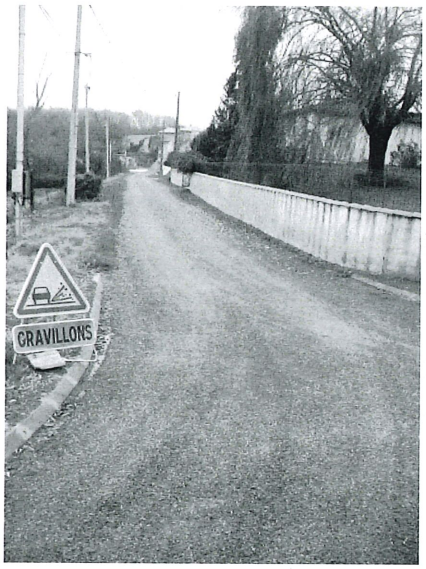


Malheureusement cette canalisation ne réglera pas les problèmes des Bussacais qui ont à subir des baisses de pression aux robinets de leur domicile, elle ne servira qu'à alimenter en cas de problèmes le château d'eau de Saint Vaize.
Cependant, l'équipe municipale s'est impliquée pour que soient prises en compte les baisses de pression que nous connaissons dans certains secteurs de la commune. Le Syndicat des eaux a mandaté la société SOCAMA qui a mené une étude globale de notre réseau et en a tiré des conclusions et un programme de travaux. Cette étude montre que le réseau en place n'est plus dimensionnel pour faire face à l'augmentation constante de la population. Les crédits nécessaires à la réalisation des ces travaux importants devraient être débloqués au deuxième semestre 2007.

### Voirie :

Comme prévu, les chemins du Grand village et de la Closnerie ont été gravillonnés en novembre par le Syndicat des chemins. Les travaux se sont effectués dans de bonnes conditions.





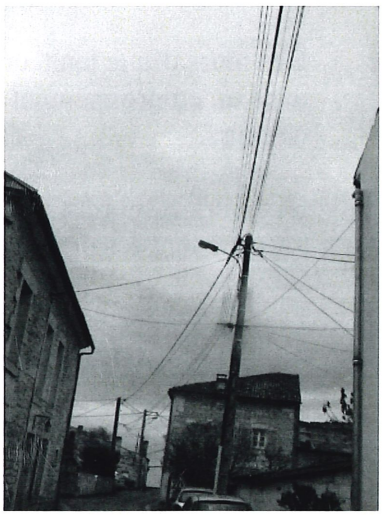

Sur la RD 114, les travaux d'aménagement au Pontreau sont au point mort. La partie qui consistait à enfouir les réseaux dans ce secteur est terminée. Il reste maintenant la réalisation de la voirie. L'entreprise retenue après la consultation lancée par la DDE devrait commencer les travaux au début de l'année, nous espérons que ce sera en février.
Toujours sur la RD 114, la ligne blanche continue qui avait été réalisée entre Bussac et Saintes au moment de la réfection de la chaussée a été modifiée. La demande de la municipalité a donc été entendue.

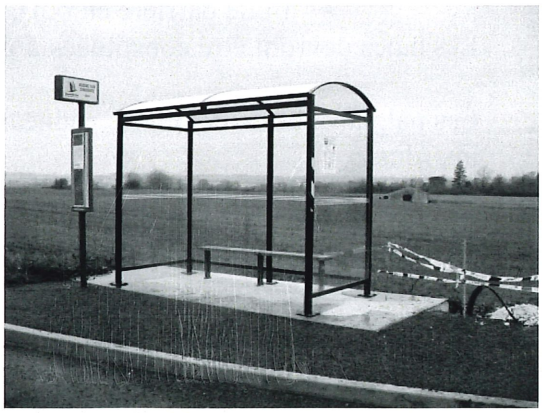
**Sécurité**
La commission voirie avait constaté que les bas-côtés du pont qui enjambe la voie SNCF, chemin de l'Escambouille, posaient des problèmes de sécurité. En effet, à cet endroit, un espace dégagé de chaque côté de la route pouvait provoquer une chute sur la voie ferrée située plusieurs mètres en contrebas. Afin de prévenir tout accident, les employés communaux ont préparé et posé des barrières. Ce chemin appartenant pour moitié à la commune de Fontcouverte, nous avons proposé à nos voisins de réaliser l'ensemble de l'opération, ce qu'ils ont accepté.



**Abri-bus :**
L'abri-bus situé sur la RD114 au niveau de Choisy vient d'être équipé d'un banc et d'un point d'éclairage public. Le confort et la sécurité des élèves se rendant au collège et au lycée seront donc meilleurs dès la rentrée des vacances de Noël.
Pour la zone du Pontreau, en attendant la fin des travaux d'aménagement, nous ne disposons que d'arrêts provisoires pour lesquels nous avons néanmoins fait installer un éclairage public, en attendant de voir débuter enfin le chantier.

**Enfouissement des réseaux :**
Les travaux qui concernaient le secteur du chemin des Pins sont terminés. Leur réception a eu lieu en présence des représentants de l'entreprise, du Syndicat d'électrification et de la commune. Les remarques des riverains ont été transmises à l'entreprise qui s'est engagée à effectuer les dernières retouches dans les prochaines semaines.
Tout début janvier, les travaux de la troisième et dernière tranche du secteur ont débuté dans le secteur des Guilloteaux.. Il s'agit d'un chantier important qui occasionnera des modifications temporaires de la circulation. Nous vous invitons donc à bien vouloir respecter la signalisation mise en place pour garantir la sécurité des usagers et des personnels de l'entreprise. C'est la société ASE basée aux Gonds qui effectuera ce chantier dont la durée devrait être de 2 à 3 mois.





**Afin de répondre au mieux aux nombreuses questions qui peuvent se poser dans le domaine de l'urbanisme, nous poursuivons la rubrique consacrée à ce sujet et au droit des sols, suite à la mise en place du Plan Local d'Urbanisme en août 2005**

## Les clôtures :

L'édification des clôtures est subordonnée à une déclaration préalable. Toutefois, l'édification des clôtures habituellement nécessaires à l'activité agricole ou forestière n'est pas soumise à déclaration.

Les clôtures devront être composées en harmonie avec les constructions et clôtures environnantes

Les clôtures seront constituées soit par :

- des haies vives doublées ou non d'un grillage
- un muret d'un hauteur maximum de 0,80m surmonté ou non d'une grille, d'un grillage ou d'un dispositif à claire voies

Des murs d'une hauteur de 1,60 à 2,20m pourront être autorisés sous réserve de s'intégrer dans un environnement bâti dense, notamment si la propriété jouxte un terrain lui-même clos de murs.

Les murs et murets seront réalisés en pierre apparente ou recouverts d'un enduit en harmonie avec les façades des constructions

Les murs existants en moellons de pays ou pierre de taille pourront être reconstruits ou étendus en respectant les caractéristiques d'origine (hauteur et matériaux).

En limite de zone NP ou A, les clôtures nouvelles devront être constituées soit :

- d'un grillage ou d'une grille, doublé ou non d'une haie végétale
- d'une haie végétale.
- d'une barrière en bois, doublée ou non d'une haie végétale.

Les haies devront être constituées d'essences variées et locales.

Les palplanches de béton, les panneaux de brandes, les filets de plastique, les canisses, sont interdits.



# CCAS

**Le 11 Novembre 2006 a eu lieu le traditionnel repas offert par le CCAS et la municipalité aux aînés de notre commune…**



12h : L'équipe municipale et les membres bénévoles du CCAS sont prêts à accueillir les plus âgés de leurs concitoyens



Grâce à sa fille, nous avons pu accueillir Mme Sarrazin, doyenne de notre commune. M. le Maire après l'avoir félicitée, lui a remis un bouquet de fleurs en notre nom à tous…



Afin de soutenir nos viticulteurs, l'apéritif était un punch à base de cognac. Celui-ci a ouvert le feu à cette journée où chacun se retrouvait , sans s'être revus pour certains depuis l'année précédente…



*Au Menu . . .*
*Velouté Dubarry*
*Assiette Scandinave*
*Suprême de Pintade*
*Tomates Provençales*
*Haricots et Champignons*
*Salade*
*Fromage*
*Clair de Lune*
*Café, chocolat et pousse .*




Cette année, l'animation a été assurée par l'orchestre « ELIXIR » qui, les premières notes émises a vu la piste de danse très vi envahie !!
Rien de tel pour assurer une bonne digestion et éviter les kilos superflus..

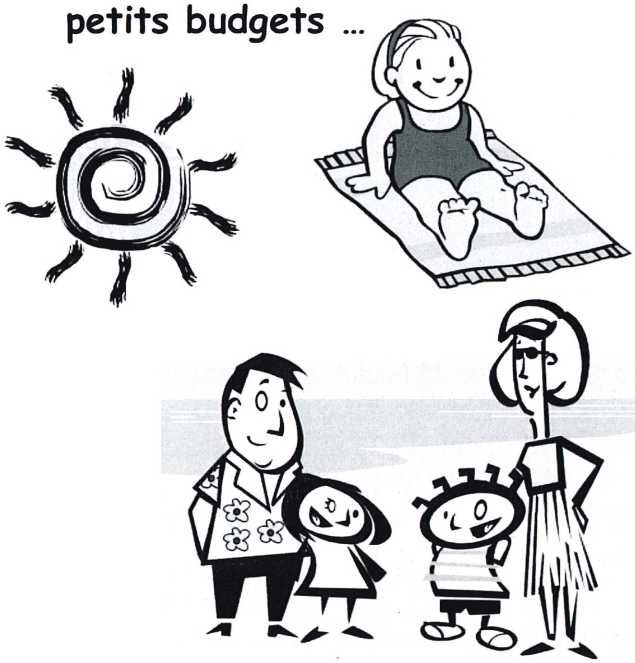


## Au cirque avec le Noël solidaire !!



En décembre dernier le CCAS a offert 40 places de cirque à des familles bussacaises. Tigres, jongleurs, clowns et acrobates se sont succédés pour le plus grand plaisir des enfants….et des parents qui les accompagnaient…Le cirque reste un spectacle où chacun retrouve très vite ses émotions d'enfant …

## Vacances d'été familiales pour petits budgets …



**Si vous êtes allocataire de la CAF ou de la MSA** et que vous souhaitiez partir en vacances d'été, en famille à petit prix : Contactez :
Vacances et familles 6 rue Berthonnière 17100 Saintes- Tél : 05.46.74.38.50
Cette association vous propose un accueil dans 18 départements en maison individuelle, mobil home ou caravane pendant une durée de 15 jours à 3 semaines en juillet et août. Une animation par semaine est proposée gratuitement.
Pour exemple, le coût pour une famille de 4 personnes dont le quotient familial est de 304 € , s'élève à 82 € au total pour 19 jours.

## Nouvelles calédoniennes…

(mail reçu à la mairie pour tous les Bussacais)

« La famille Nicaud-Dejoux adresse ses vœux de bonheur, santé, travail et amour à tous les Bussacais. L'année scolaire s'est terminée le 22 décembre et reprendra en février. Mandy passe en CM1 et Franck en CE1.Toute la famille remercie les personnes qui gardent contact par courrier postal ou électronique et celles qui entourent Christian lorsqu'il est à Bussac ; La date de retour n'est pas encore fixée mais toute la famille espère être présente pour la rentrée scolaire de septembre 2007 à Bussac. »



# Nouvelles de la bibliothèque ...

Adresse : 1 Chemin de Grand Village (en face du secrétariat de la mairie)

**C'est une bibliothèque municipale**

Horaires d'ouverture au public : tous les mercredis et vendredis de 16h30 à 19 heures

Horaires d'ouverture à l'école : tous les mardis de 14h à 16h30 et vendredis de 15h à 16h30

**Téléphone : 05 46 97 18 14**

Inscriptions : **Gratuit** pour les moins de 16 ans et **4 euros** pour les autres personnes

**Bibliobus :**

**Prochain passage le 25 janvier, penser à rapporter les livres empruntés.**

**Derniers Achats** :

- **Coté adulte**

***Des romans pour tous les goûts*** : « Les bienveillantes » de Jonathan Littell (prix Goncourt), « Mémoires de Porc Epic » de Mabanckou (prix Renaudot), « les dames de la Ferrière » de Christian Signol, « Quelque part dans le monde » de Claude Michelet, « La ligne de partage » de Nicolas Evans (auteur de « l'homme qui murmurait à l'oreille des chevaux »)…

***Des romans policiers*** tels que « la défense Lincoln » de Connelly, « une dernière chance pour Rebus » de Rankin, « Personne n'y échappera » de Romain Sardou…

***Des documentaires variés***, sur le jardinage bio, les énergies renouvelables, la cuisine, trucs et astuces de grand-mères, le bricolage…

- **Coté enfants**

***BD*** : les pompiers, Malika Secouss, Trolls de Troy, Marsupilami…

***Romans :*** une girafe en péril, les mystères du château hanté, la lettre mystérieuse, ERAGON…

***Documentaires*** : sur l'art, la danse, les indiens, « le guide de l'aventurier » de Nicolas Vannier, contes, poésies et chansons de Noël…

***Albums pour les petits*** (et les grands !) : le loup, l'agneau et le dîner, je compte de 1 à 100, la vérité vraie sur le père Noël, Russel le mouton, Ours qui lit, la petite princesse nulle…

**Et il y en a bien d'autres à consulter sur place ou à emprunter…**

**Nous avons testé pour vous quelques-uns de ces divers ouvrages :**

Pour le livre « *Les Bienveillantes* », nous cherchons un volontaire, ou bien une période de grand optimisme chez l'une d'entre nous, afin d'affronter sans risques cet ouvrage certainement remarquable mais sûrement difficile : les horreurs de la seconde guerre mondiale, vécues côté bourreau, comme si on y était.

« *Salut au Grand Sud* » de Isabelle Autissier et Eric Orsenna. Agréable à lire, où l'on apprend que certains grands marins ont le mal de mer et qu'un certain académicien (Orsenna) y est totalement réfractaire, même lorsqu'il écrit à quatre pattes sur sa couchette, armé d'une lampe frontale, une nuit de tempête.

« *Les meilleures recettes de Maïté* ». Livre rembourré et recettes qui tiennent au corps, parfaites pour les jours de grand froid. Certaines recettes très classiques sont introuvables ailleurs.
« *Trucs et astuces de nos grand-mères* ». Pour retrouver le brillant de l'argenterie, diminuer le débit de la chasse d'eau, brosser le poil de chat, utiliser le marc de café, nettoyer des taches impossibles, des trucs simples avec des produits simples.

**Expositions futures :**

- **Les carnets de voyage.**

Matériel fourni par la Bibliothèque Départementale de Prêt du 25 janvier au 17 février.
Exposition choisie pour faire rêver un peu à cette époque de l'année où « après fêtes » et temps pourri gâchent la vie.

- **loisirs créatifs .**

Pendant le mois de mai, avec démonstrations et exposition de certains travaux .
Nous recherchons des volontaires pour ces démonstrations.

## Noël à la bibliothèque

Le père Noël est venu rendre visite à nos bébés lecteurs au cours d'une de leurs séances. Les enfants se sont facilement prêtés à une série de photos avec le père Noël, malgré l'appréhension de certains d'entre eux. Heureusement, les bras de maman ou nounou étaient là pour les rassurer, et les pochettes de friandises distribuées par le père Noël ont fini de sécher les dernières larmes…







# Nouvelles de l'école...

## CONSEIL D'ECOLE
## du 19 octobre 2006

Présents : M. Dourthe, Mme Pobel, M. Ferrer, Mme Ferrer, Mme Reigné, M.Aubin, M. Gaucher (DDEN),
Excusés : Mme Connord, Mme Pubert
Excusée de droit : Mme Ripoche (IEN)
Secrétaires : Mr Laye
Début de séance : 18 h Fin de séance : 20 h 30

**Lecture et adoption du procès verbal du précédent conseil d'école du 20 juin 2006.**

**Effectifs de rentrée (septembre 2006) :**

| | PS | MS | GS | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Julie Reigné | 17 | 7 | | | | | | | **24** |
| Gaëtane Pobel | | 13 | 11 | | | | | | **24** |
| Régis Aubin | | | | 15 | 13 | | | | **28** |
| Nathalie Ferrer | | | | | 6 | 20 | | | **26** |
| Patrick Ferrer | | | | | | | 10 | 14 | **24** |
| **Total** | **17** | **20** | **11** | **15** | **19** | **20** | **10** | **14** | **126** |

Un nouvel élève de CE1 est attendu pour le mois de janvier 2007.
Un nouvel élève de MS est attendu cette semaine ou la semaine du 23 octobre.
Départ d'un élève de PS au mois de novembre

**Présentations – équipe pédagogique :**
Mme Gaëtane POBEL, directrice depuis la rentrée, en charge de la classe des MS et des GS, est déchargée tous les jeudis par Mme Emilie Connord.
Mme Lindsey BURRY, intervenante en anglais, travaille avec les CM1 et les CM2.
M. Julien BOCENNO, Emploi Vie Scolaire depuis le 1er septembre, accomplit de multiples tâches au sein de l'école : aide administrative à la direction d'école, courriers, navette école-mairie, préparation de matériel, maintenance informatique, aide à la gestion de travaux d'élèves en ateliers, sous la responsabilité des enseignants… Son contrat court jusqu'au 30 juin.

**Bilan des élections des délégués des parents d'élèves de l'école :**
Environ 44 % des familles ont voté ; 86 votants ont voté pour la liste proposée.
Il y a eu 6 bulletins blancs ou nuls.
Ont été élus :
Titulaires : Christel GUYON (CM2), Renaud LAYE (CE2), Anne NAVARRO (GS et CE1), Anne-Laure SAULNIER (CE1 et CE2), Laurent PERREAU (MS).
Suppléants : Crystelle KAESER (PS et MS), Sébastien NOSENZO (PS et CP), Laetitia BRUNETEAU (PS et MS), Marie-Agnès MOREAU (CE1 et CM1), Christel CHATELIER (MS et CE1).

Les suppléants peuvent assister aux séances du conseil d'école, sans pouvoir prendre part aux débats. Ils n'ont voix délibérative qu'en l'absence des titulaires qu'ils remplacent (arrêté du 13 mai 1985).
Les titulaires s'engagent à prévenir un suppléant en cas de non présence à un conseil des écoles afin que le nombre de représentants, soit cinq, soit atteint.

Ces représentants élus constituent le comité des parents d'élèves, au sein du conseil d'école.
Ils facilitent les relations entre les parents d'élèves et les personnels de l'école. Ils peuvent intervenir pour évoquer un problème particulier et assurer ainsi une médiation à la demande d'un ou des parents concernés (décret n°2006-935 du 28 juillet 2006).

**Le rôle et la place des parents à l'école** – circulaire n°2006137 du 25 août 2006 ( parue dans le BO n°31 du 31 août 2006) → « *lors de sa première réunion, le conseil d'école examine les conditions d'organisation du dialogue avec les parents* (…) »
Lecture est faite de la circulaire susnommée : la plupart des recommandations évoquées sont déjà en place dans l'école. Les parents d'élèves n'ont pas de demande supplémentaire pour le moment, concernant la communication entre l'école et les parents d'élèves. Par ailleurs, ils ne sont pas organisés en association.

**Résultats des évaluations nationales :**

***Ces évaluations aident les enseignants à cibler les différentes difficultés rencontrées par chaque enfant.***

Evaluations nationales en CE1 : en cours

Taux de réussite en CE2 : **moyennes sur 20 élèves**

- en français :
  Compréhension 72,7 %, écriture/orthographe 59,46 %, production de textes 67 %, reconnaissance des mots 96,4%.
- en mathématiques :
  Espace et géométrie 78,33%, grandeurs et mesures 72,35%, exploitation de données numériques (résolution de problèmes) 84,23%, calcul 75,30%, connaissance des nombres 85%.

Taux de réussite en 6ème : **moyennes sur 12 élèves**

- en français :
  Compréhension/chercher/observer 75,7%, compréhension/interpréter 53,33%, production/transformer un texte 71,66 %, production/écrire un texte 69,66%.
  Compréhension/analyser 63,54%, compréhension/prélever et relier des informations 75%, reconnaissance des mots 67,1%.
- en mathématiques :
  Espace et géométrie 77,77%, grandeurs et mesures 76,04%, exploitation de données numériques (résolution de problèmes) 78,66%, calcul 82,82%, connaissance des nombres 79%.

**Le projet d'école :**
Le projet en cours concerne les années 2005 à 2008.

Rappel des trois axes :

1- Développer le « Dire » pour « l'écrire », se servir de l'écrit comme outil de communication et ce de façon transversale.
2- Prendre en compte au mieux l'hétérogénéité du niveau des élèves en mettant en œuvre une pédagogie différenciée et partagée.
3- Développer différents modes d'expression (langagiers, corporels…) à travers la mise en place d'actions culturelles, sportives et artistiques.

| | AXE 1 | AXE 2 | AXE 3 |
|---|---|---|---|
| *Qu'a-t-il été accompli ?* | Grilles d'évaluation en langue écrite et orale dans toutes les disciplines. échanges entre classes : correspondance, présentation d'activités. | Décloisonnement et groupes de besoin. Travail avec le RASED. Socle culturel commun : théâtre et cinéma pour tous. | Théâtre, acro-gym, spectacle de fin d'année (montrer ses productions), conte musical. Donner libre court à la créativité des enfants. |
| *Actions maintenues ou modifiées* | Travailler la technique, le vocabulaire, la mise en forme de la pensée. Travail par cycle sur les consignes. | Poursuivre décloisonnement, groupes de besoin et travail étroit avec le RASED. | Demande d'intervenants pour poursuivre : la création musicale, la pratique de percussions, le jeu théâtral. Travail et jeux avec la voix. |
| *Nouvelles actions pour 2006-2007* | Jeux de langage et de création poétique. | Généralisation de l'utilisation des TICE : installation d'un réseau informatique : ABULEDU. Tutorat des élèves dans les cours doubles en cycle 2 et 3. | Arts visuels : développer sa créativité, productions en volume. S'exprimer à partir d'une œuvre d'art. Art et histoire : corrélation. |

**Projets pédagogiques :**

**BCD :** la fréquentation et les emprunts ont repris.
Le mardi : PS et MS avec Mme Reigné, CE1 et CE2 avec Mme Ferrer, CM1 et CM2 avec M. Ferrer.
Le vendredi : MS et GS avec Mme Pobel, CP et CE1 avec M. Aubin, CE1 et CE2 avec Mme Ferrer.

**Natation scolaire :**
8 séances de natation seront dispensées aux élèves des classes de M. Aubin et de Mme Ferrer.
Lieu : piscine municipale de Saintes.
Période : tous les mardis, de 14h15 à 15h55, du 3 avril au 13 juin 2007.

**Golf :**
Forts de l'expérience de l'an dernier, M. et Mme Ferrer dispenseront eux-mêmes les cours cette année !

**Théâtre au Gallia :**
Plus de places pour les Maternelles. Trois spectacles encore disponibles pour les élémentaires.
Demande de renseignements aux TROIS CHARDONS (spectacle de 2 à 8 ans : Leïla et la baleine).
Faire venir un conteur, un spectacle… ?

**Sécurité routière :**
Comme l'an dernier deux séances sont prévues au jardin public.

**Semaine du goût :**
Pour cette année la semaine du goût qui a eu lieu avant les vacances scolaires avait pour thème les menus régionaux.

**KABARA :**
L'école continue d'envoyer des fournitures scolaires aux enfants mais ceux-ci ne répondent plus.

**Projet Natura 2000 :**
Par le biais de la ligue de protection des oiseaux, ce projet consiste en trois sorties d'une demi journée chacune, dans la vallée de la Charente, afin d'y étudier l'environnement local ainsi que la flore et la faune qui la composent. Une réunion doit avoir lieu fin novembre entre les intervenants et les enseignants pour discuter du projet. Les élèves de cycle 2 et 3 seraient concernés.

**Règlement intérieur :**
Distribution du règlement pour re-lecture.
Modifications suggérées :
- admission et inscription en maternelle et en élémentaire
- médicaments à l'école
- suppression du paragraphe « bac à sable »
- interdiction d'entrer dans la cour en dehors des heures d'accueil

**Budget – crédit municipal :**
Au 18 août 2006 :

| Articles budgétaires | Crédits votés au BC | Crédits consommés | Observations |
|---|---|---|---|
| Fournitures scolaires | 4700,00 | 1752,60 | restent 2947,40 |
| Maintenance du photocopieur | 1200,00 | 718,76 | |
| Frais de transports | 1600,00 | 1080,00 | |
| Frais téléphone et Internet | 700,00 | 398,00 | |
| Piscine de Saintes | | 104,40 | |

Achats :
Manuels de français, histoire , géographie et lecture pour cycle 2 et cycle 3 → 1011,05 euros.
Fournitures scolaires pour toutes les classes → 219,98 euros.
Fichiers supplémentaires mathématiques CE1 → 44,75 euros.
Fournitures pour le bureau de direction → 85,22 euros.
Ramettes de papier photocopie → 94,26 euros.
Facture Aunis Saintonge de juillet → 36,70 euros.
Cartouches d'imprimantes →

A ce jour jeudi 19 octobre il reste 974,38 euros sur le poste « fournitures scolaires ».

**Budget – coopérative scolaire :**
Assemblée générale du Cercle populaire :
- Décision de dissolution de l'association
- L'école s'affilie à l'OCCE 17 (Office Central de Coopération à l'Ecole), association à l'échelle départementale et nationale qui poursuit les mêmes objectifs que Le Cercle

- Populaire. L'OCCE apporte une aide à la gestion de la coopérative scolaire, des services et des aides pédagogiques.
- Modifications en cours : dissolution de l'association « cercle populaire », affiliation à l'OCCE (dossier administratif), fermeture du compte à la Caisse d'Epargne, ouverture d'un compte OCCE au Crédit Agricole.

Solde à la Caisse d'Epargne au 31/07/2006 : 1797,52 euros.

Chèques non encore débités :
Ouvrages pédagogiques pour l'anglais → 45,54 euros
Abonnement école « Mon Quotidien » → 59 euros
Abonnement école « Le Petit Quotidien » → 40 euros
Charges courantes (petit matériel) → 14,66 euros
Adhésion annuelle OCCE17 → 162,44 euros
Fichier supplémentaire mathématiques CE1 → 7,95 euros
Remplissage cartouches d'encre Cartridge World → 27 euros

Soit un solde créditeur à ce jour jeudi 19/10/2006 de 1440,93 euros.

Par ailleurs :
Nous avons reçu un don (quête mariage) de 71,90 euros.
Les participations des parents à la coopérative scolaire s'élèvent cette année à 705 euros.

**Divers**
**Travaux :**
Pendant les vacances, quelques travaux d'aménagement ont été effectués
- le bac à sable a été supprimé et ce pour une question de dangerosité
- le grillage autour de l'école ainsi que les haies ont été en partie refaits
- dans la cour des maternelles les petits gravillons de l'aire de jeux ont été remplacés par un revêtement mieux adapté
- le préau a été repeint

Demandes pour le 1er trimestre 2006/2007 :
- étagères pour une bibliothèque pédagogique dans la salle du photocopieur
- horloge dans la salle d'EPS
- plaques de liège dans différentes salles pour affichages
- création d'un coin-peinture dans la classe des CP-CE1

Activités extra-scolaires CDC
Tennis de table et ateliers scientifiques « bolides à air ».

**Carnaval**

L'équipe pédagogique réfléchit à une nouvelle formule, un samedi matin (le samedi gras de Bussac ?).

**Kermesse – fête de l'école**

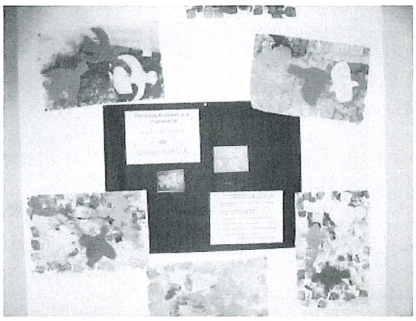
Vendredi après la classe le 22/06/2007.
L'équipe pédagogique réfléchit à la possibilité d'un spectacle. Des alternatives sont à l'étude.

La séance est levée à 20 heures 30.

## Début d'année scolaire en Maternelle :

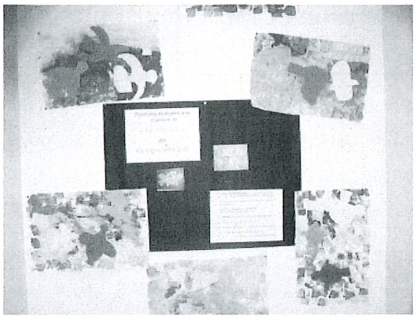
Deux projets communs ont été menés dans les classes de maternelle, entre septembre et décembre 2006.

### Boucle d'or et les trois ours



Point de départ d'un projet plus large sur les ours, l'album a été décliné dans la plupart des domaines : théâtre, lecture, graphisme, rondes et jeux dansés, arts plastiques… de la Petite à la Grande Section.
L'école a été envahie d'ours en papier, en pâte à sel et en peluche !

### Les couleurs primaires



Depuis le tri d'objets colorés, jusqu'à la réalisation d'affiches rouges, jaunes et bleues, les enfants ont exploré les couleurs primaires et leurs nuances
Ce travail les a menés à découvrir deux artistes majeurs : Georges BRAQUE et Joan MIRO. Les enfants ont ensuite pu créer à la manière de ces peintres

Tous les travaux collectifs sont exposés dans le couloir de l'école

### Les activités de Noël

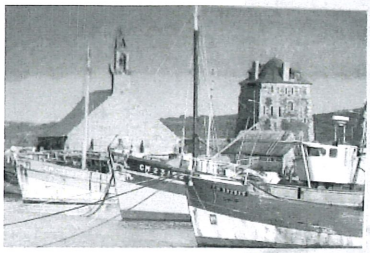
Au cours des 2 semaines avant les vacances de fin d'année, les CP-CE1 ont effectué plusieurs activités sur le thème de Noël.




**La pâte à sel** : « on a mis de la farine, du sel et de l'eau dans un saladier. On a mélangé avec nos mains, on a fait une grosse boule et on l'a aplatie avec un rouleau à pâtisserie. On a pris un emporte pièce (boule de noël, étoile, renne…), on a enlevé la pâte autour, on a fait un trou en haut pour l'accrocher à son sapin. On a attendu que la pâte à sel sèche, on a peint puis on a mis du rafia pour pouvoir suspendre la décoration ».
**La pochette de Noël** : « on a fait une pochette pour y mettre la pâte à sel : on l'a décorée en utilisant la technique des pochoirs et on a utilisé des petites éponges. »
**La carte de Noël** : « découpage d'un sapin, décoration avec des feutres paillettes et argentés pour écrire Joyeux Noël . »

## SEMAINE DU GOUT DU 17 AU 21 OCTOBRE 2006

Quatre régions de France se sont retrouvées à l'honneur au restaurant scolaire cette année :



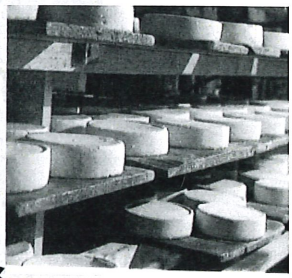
La Bretagne avec choux fleur, poisson et far



L'Al
avec bi
un
chouc
mais s
biè

**Petits et grands ont apprécié la cuisine du terroir et cette semaine fut très gourmande pour tous.**





La Savoie
sa célèbre
consistan
tartiflette
reblocho



La Provence et les bonnes saveurs de sardine, ratatouille et abricot

# *La recette de Liliane :* Potage Dubarry

***Servi aux enfants au cours de la semaine du goût et aux ainés ruraux le 11 novembre***

Pour 4 personnes

Détailler les bouquets d'un demi chou fleur de manière régulière. Les faire cuire 20 à 30 minutes à couvert dans 1 litre de lait .

Ajouter 100gr de parmesan en petits cubes, un soupçon de sel, du poivre, tourner avec une cuillère en bois et réduire le tout en velouté avec un bon coup de mixer.

*Variante du 11 novembre* : réaliser un roux (pour épaissir la préparation) et ajouter avant de servir 2 cuillères à soupe de crème fraiche.

# Foyer Rural

## Le mot du président

En ce début d'année, je tiens à vous présenter, au nom du conseil d'administration nos meilleurs voeux pour cette nouvelle année.

- L'année 2007 commencera pour le foyer rural par une soirée théâtrale le samedi 20 janvier avec la troupe du clin d'oeil qui nous présentera deux pièces :
  - la 1ère : « Comme les chats » de Jean Sylvain et Daniel Gallo
  - la 2ème : « Marion belle maman » comédie de Jean des Margenelles.

La billetterie sera assurée par la troupe de théâtre. La soirée débutera à 20h30
- La section jumelage organise un loto le 3 février à 20h30, le gros lot est un séjour d'une semaine pour deux personnes à Saint Lary. Nombreux lots jambons, viandes, et matériel. Venez nombreux
- Un bal folk aura lieu le 10 février dans la salle municipale de 21 h à 24 h entrée 5€.
- La réception des nouveaux Bussacais aura lieu le vendredi 23 février également à la salle municipale. Cette réception est pour nous l'occasion de faire connaître nos activités et en même temps de présenter les acteurs de notre commune, élus bénévoles, avec la participation de la municipalité de Bussac. Après cette présentation bon enfant, un pot de l'amitié est offert aux participants. Une brochure descriptive accompagnera l'invitation des familles concernées.
- Les animations vacances auront lieu du 23 au 27 avril 2007. Elles s'adressent aux enfants entre 7 et 15 ans, les animations sont fonctions des tranches d'âges.

***BONNE ANNEE A TOUS***

JP LAJOIE

## Obsèques de Serge QUEROY

L'Eglise n'a pu contenir la foule venue entourer la famille aux obsèques de Serge. QUEROY. Sa disparition laissera un grand vide pour qui connaissait sa générosité. Sa silhouette massive et son abord un peu bourru dissimulaient de grandes qualités de cœur. Le Foyer Rural lui doit sa participation à la création de la section « remise en forme » à qui il avait donné du matériel. Nous renouvelons à son épouse et à son fils, l'expression de notre sympathie attristée.

Le Conseil d'Administration



## Arbre de noël du 17 décembre 2006

Cette année encore, le Père Noël était l'invité du Foyer Rural, pour offrir aux enfants de l'école de Bussac un après midi récréatif.
Mais cette année, la surprise était de taille car avec lui étaient venus sa femme et un merveilleux lutin, tout habillé de rouge, qui nous a raconté de merveilleuses histoires.
Ce lutin a même fait venir sur la scène des spectateurs de tous âges pour leur apprendre la conduite d'un traîneau à rennes.
Et que je fouette, et que je penche à droite, et à gauche et en avant et en arrière.
Un joli décor de fête entourait tout ce beau monde et le temps passa très vite.
Comme chaque année il y eut la tombola et la remise des cadeaux.
Les enfants, toujours impatients furent difficiles à contenir, mais la photo finale permit aux uns et aux autres d'immortaliser ce court instant de plaisir.
Le Père Noël s'en est allé en nous disant à l'année prochaine.



## Soirée lecture du 9 décembre 2006

C'est une soirée peu ordinaire qui était proposée aux amateurs de lecture en ce soir de week-end
Jean-Jacques Epron, le passeur de mots, est venu nous lire une partie de sa mémoire.
Je citerai ici Kamel Guennoun qui le décrit ainsi : ''la première fois que je l'ai vu, il était là, seul avec sa chaise, sa caisse en bois un peu usée, une petite boite à musique, un livre à la main et ce jour là, il m'a ''espanté'', embarqué dans son voyage où se mêlent les images de son enfance et l'amour de ses proches.''

Ceux qui l'on vu et écouté ce soir là reconnaîtront le personnage tout en émotion et en sympathie qui nous a interpellé pendant une heure et avec qui nous avons parcouru ce chemin qui relie le texte à ses lecteurs, mais d'une manière différente.
La vingtaine de personnes présentes n'auront pas à dire, comme souvent, « ah ! si j'avais su. »
Maintenant ils savent et tant pis pour les autres.





## Animations vacances

Le Foyer Rural, en collaboration avec le service Education de la CDC (Communauté De Communes) et l'animateur départemental Jeunesse et Sports, encadrera les ANIMATIONS VACANCES pour les vacances de Pâques qui se dérouleront du : **lundi 23 au vendredi 27 avril 2007.**

Cette activité est accessible à tous les enfants âgés de 7 à 15 ans de la CDC scolarisés dans les établissements publics ou privés. Les enfants venant de l'extérieur, mais séjournant pendant les vacances sur le territoire de la CDC, sont également les bienvenus.
Deux formules sont offertes :

- *Formule découverte* pour les enfants de 7 à 12 ans. Différentes activités y sont proposées. Il n'est pas nécessaire de savoir les pratiquer (VTT, Pétanque, football, etc…).
- *Formule stage* qui peut, en fonction du nombre d'inscriptions, être envisagée en deux groupes : enfants de 10 à 12 ans et enfants de 13 à 15 ans.
  Cette formule s'adresse aux enfants souhaitant ne pratiquer qu'une ou deux activités et qui sont aptes à le faire.

Dans tous les cas le matériel est fourni.

Une brochure sera distribuée par les établissements scolaires. Néanmoins, les familles qui ne la recevraient pas, peuvent s'adresser à la mairie.

Les Animations Vacances permettent aux enfants de vivre une expérience de socialisation dans un environnement différent du milieu scolaire en les sensibilisant aux différentes activités éducatives et sportives.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter :
Monsieur Yves POUPONNOT au 05.46.93.23.27 ou 06.89.15.12.22
Adresse e-mail : yves.pouponnot@orange.fr

## Le spectacle des K D'OR

Une bonne quarantaine d'enfants était présente ce samedi 18 novembre au départ du car affrété par le Foyer Rural, pour aller au théâtre le Gallia assister au 2ème festival des K d'Or.
Offert par le Kiwanis Club, ce divertissement de grande qualité a permis aux enfants des environs de Saintes (et particulièrement de Bussac) de passer un après midi de ravissement.
Le spectacle était présenté par G. Bloom, meneur du « Plus grand cabaret du monde » de P. Sébastien. Les vedettes étaient sur la scène mais aussi dans la salle. En effet, le présentateur, avec verve, a fait participer le jeune public entre les numéros de jonglerie, prestidigitation, acrobatie, contorsion… commencée par Hocus Pocus, deux lauréats des K d'Or 2006, la matinée s'est terminée par l'attraction de JP Blanchard. Avec une maestria pleine de fougue mais aussi avec tellement de gentillesse pour son public, l'artiste saintais, en quelques coups de pinceaux nous a fait de saisissants portraits de Bourvil et Coluche.
Le bonheur de voir autant de talents nous ferait presque oublier que c'est le fruit de beaucoup de travail… et nous donne l'envie de revenir l'an prochain.

## Section gymnastique volontaire

***Nous avons réélu le bureau le 19 septembre 2006 :***
- Présidente : Annick JOURDAIN
- Secrétaire : Stéphanie LE SAOÛT
- Secrétaire Adjointe : Catherine ROY
- Trésorière : Valérie GAUDIN
- Trésorière Adjointe : Nicole CHABOT
- Membres Actifs : Jean-Paul LAJOIE – Carole ESVERTIT – Catherine DELSAUX
- Animatrices Professionnelles : Sylvie GAQUERE et Janine COSTE
- Conseiller Technique : Robert ORGE

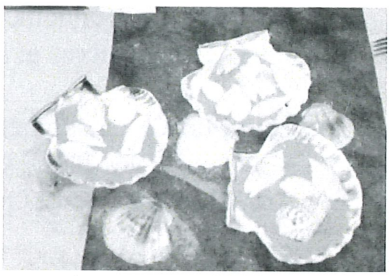


***Bilan des inscriptions :***

L'année encore démarre très bien.
Nous avons vendu 122 cartes du foyer rural et 54 licences.
Soit environ 20 cartes supplémentaires par rapport à l'an passé.
Analyse des inscriptions :
- 86 personnes pour la marche.
- 20 personnes pour le step
- 49 personnes pour la gym.

Il y a toujours une très bonne fréquentation de nos cours. Merci à nos deux animatrices qui savent mélanger travail et bonne humeur.

***Bilan de notre soirée fruits de mer du 14 octobre dernier :***



143 participants.
Cette soirée est toujours très attendue par la qualité des fruits de mer, par l'ambiance, et par l'effort qui est fait sur la décoration de la salle. Chaque année nous trouvons un nouveau thème, et pour cette année c'était la pêche.
Merci à toutes et à tous pour votre aide, elle est si précieuse pour la bonne organisation de la soirée.

***Balade de nos marcheurs sur l'Ile de l'Empereur…***

Miracle ! contre toute attente, il faisait beau ce dimanche 17 septembre et nos courageux randonneurs s'étaient tous retrouvés à l'embarcadère de la Fumée à Fouras pour une expédition maritime sur l'Ile d'Aix. Tous ? non , 2 manquaient à l'appel, Tom et Judith nos 2 recrues du Royaume Uni à qui le réveil matin bien français a joué quelques tours.
Traversée sans histoire, le navire était sûr.
Découverte au passage du Fort Enet, « non Rollande, Fort Boyard il est plus loin, à l'horizon, derrière Aix où nous abordons sans encombre ni naufrage redouté par certains. »
Nous voici sur Aix magnifique croissant marin que nous mettrons la journée à ingurgiter tranquillement car ce havre de paix, base avancée de l'arsenal de Rochefort, n'est parcouru que par des piétons que nous sommes, cyclistes, ou calèches.



Nous promenons donc nos souliers sur les sables et galets de l'anse sud jusqu'à la pointe de Landepont où, halte-là, la marée monte jusqu'au pied de la falaise abrupte qu'il nous faut escalader pour éviter la noyade.

Ascension pénible et non sans anicroches, témoin le genou de Janine. Cette façade nord aux criques magnifiques nous permet d'apprécier cette rade des barques et ses anciennes batteries côtières. Nous avons poussé la témérité jusqu'au Fort de la Rade et le tour de ses fortifications. Merci Monsieur le Marquis de Montalenbert et Choderlos de Laclos qui y ont mûri « les liaisons dangereuses ».
Les kilomètres aidant, l'appétit s'aiguisant, la halte aux Paillottes fut providentielle et profitable
Ah ! les cassolettes de fruits de mer, extase de Philippe, alors que Tatave détaillait sa brochette de poissons et Henri dissertait sur les vins de pays. Ce fut ensuite un parcours historico-touristique dans ce charmant bourg, dernière vision Napoléonienne, coup d'œil au musée africain, à l'atelier de nacre, descente hasardeuse dans la crypte de l'église et retour au port. Le bateau nous attend, embarquement...au revoir Aix, nous en garderons un souvenir ému, mélange de nostalgie et de bonne humeur, merci Jean Pierre, patoisan de service.
Excusez-moi pour les commentaires que je vous ai imposés durant cette merveilleuse journée et à bientôt pour notre prochain rendez-vous trimestriel : le 18 mars pour d'autres aventures.

R. ORGE



# SECTION JUMELAGE

## COMITE DE JUMELAGE BUSSAC – ORON LA VILLE

Le comité du jumelage a le plaisir de vous annoncer ses prochaines manifestations :

- **Loto** : le samedi 03 février 2007 avec 43 quines dont 1 partie enfant et 1 partie espagnole.

- **Réception de nos amis Suisses** : du dimanche 8 juillet au dimanche 15 juillet 2007.

Que les personnes qui seraient intéressées par le jumelage, pour participer à l'une de nos manifestations durant cette semaine ou bien pour recevoir, se fassent connaître auprès de Jocelyne LAJOIE, présidente ou auprès de Marie Claude ALLINAND (à la mairie).
Vous serez les bienvenus.

## DECES DE M. ROBERT KISSLING



Robert Kissling était le papa de Jean-Philippe Kissling que les gens du jumelage connaissent bien, puisqu'il fut pendant de nombreuses années, le président de la société de jumelage d'Oron La Ville et qu'il ne manque pas d'être des nôtres à chaque échange.
Samedi 21 octobre Robert Kissling, qui était dans sa 96ème année s'en est allé.
Horticulteur de profession, apiculteur par plaisir, il aimait par-dessus tout la nature et connaissait tout des plantes, de la vie des insectes et de leur importante place dans l'équilibre de la nature. Autodidacte, s'il aimait la nature, il avait un goût très prononcé pour l'histoire dont il était très féru. Ses immenses connaissances font qu'avec lui c'est une encyclopédie qui disparaît, je dirais même une bibliothèque et le mot n'est pas trop fort. A ses obsèques trois de ses petits enfants, Sandra, Nicolas et Sandjaï ont voulu lui rendre un dernier hommage en retraçant, chacun à sa manière, les souvenirs que leur laissait leur grand père, pour les contes et les histoires qu'il leur racontait, pour le goût de la nature qu'il leur a inculqué, pour tout ce qu'il leur avait donné.Pour nous gens du jumelage, Robert Kissling composa et écrivit en vieux français, avec Jean-Philippe, le document signé par notre Maire et le Syndic d'Oron qui scella notre jumelage. Ce fut lui qui ce samedi matin 30 mai 1981 nous servit de guide pour nous faire découvrir Oron et ses environs. Mais quels environs ! Chatel Saint Denis, Vevey et les bureaux du siège social de Nestlé, les vignes plantées en espaliers sur les coteaux au-dessus du lac, Cully, Lavaux etc…Un arrêt chez sa cousine Lili Fauquex, qui nous avait préparé une sympathique réception, nous permit de découvrir et de déguster quelques excellents vins blancs de la région.Il était venu à Bussac fin août 1981 lors de la première rencontre, sur notre sol, entre les habitants de nos deux communes. Il logeait chez Ghislain et Martine Péault, et pour nous qui l'avons beaucoup côtoyé, il nous parlait souvent de son réveil au chant du coq, dans cette campagne qu'il a beaucoup aimée malgré son bref séjour. Une autre fois, lors d'un voyage avec les aînés d'Oron sur la région de La Rochelle, il avait abandonné le groupe pour venir passer une journée à Bussac.
Il a beaucoup écrit dans le « Courrier de la Broye et du Jorat » sur nos échanges et nos rencontres au cours de ces 25 années passées. Il nous a même dédié un fort beau poème sur la Charente que nous publions à la suite. A son épouse Yvonne, son fils aîné Jean-Philippe et son épouse Erika, à ses autres enfants, ainsi qu'à tous ses petits enfants et arrières petits enfants et à toute la famille, le Comité de jumelage de Bussac sur Charente et tous ses amis, adressent leurs très sincères condoléances et s'associent à leur peine pour cette difficile épreuve

Le comité de jumelage..

# Revue de presse…

Notre correspondant local pour Sud-Ouest :
Sébastien Lahalle 06 65 09 16 71 e-mail : seb.lahalle@tiscali.fr



BUSSAC-SUR-CHARENTE Le poète Jean-Jacques Epron est produit samedi dernier sur la scène de la salle polyvalente

## La lecture aussi adoucit les mœurs

Lire. Tout simplement. Une initiative à la fois originale et simple. C'est ce qu'est venu faire le poète Jean-Jacques Epron, samedi 9 décembre dernier, dans la salle polyvalente de Bussac-sur-Charente.

Ce jour-là, le foyer rural accueillait dans ses locaux l'Union régionale des foyers ruraux de Poitou-Charentes pour une journée de travail, à l'issue de laquelle était proposée une lecture à haute voix produite par l'Union régionale. Intitulée « On n'a qu'un pays, celui de l'enfance », le public fut transporté, le temps de la représentation, dans un univers fait de légendes, d'histoires drôles, de chansons et d'émotion.

« Pour la commune, c'est une première rencontre avec ce poète-lecteur qui, au travers des mots et des regards, parvient à nous transporter dans ce monde et la poésie interactive. Il ne s'agit pas simplement de lecture, mais d'une réelle fusion de



Le lecteur Jean-Jacques Epron a offert au public bussacais un voyage en enfance PHOTO SÉBASTIEN LAHALLE

sonnes présentes ont véritablement bu les paroles de ce personnage attachant qui, d'un regard, et qui n'hésite pas à interpeller son auditoire », explique Jean Paul Lajoie, le président du foye

BUSSAC-SUR-CHARENTE Les traditionnels vœux ont été présentés par le maire au personnel municipal

## Remerciements et bienvenue



Les personnels municipaux autour de leur maire Christophe Dourthe PHOTO SÉBASTIEN LAHALLE

« Ce n'est pas tous les ans, dans une commune comme la nôtre, que nous enregistrons des départs à la retraite et des arrivées ». Le 10 janvier dernier, à la mairie, Christophe Dourthe, le maire de Bussac-sur-Charente, a profité de l'annuel cocktail de début d'année, pour souhaiter une retraite heureuse à Bernadette Vincendeau (agent de l'école maternelle) et Ghislain Péault qui part à la retraite après vingt années passées aux services techniques de la commune.

Dans la foulée, le maire a souhaité la bienvenue à Bruno Benoît qui prend le poste d'agent des services techniques. Le poste de Bernadette Vincendeau devrait quant à lui être pourvu dans l'année. Avant de partager le verre de l'amitié avec la trentaine de personnels présents, M. Dourthe a lancé un large remerciement à tous les bénévoles du Centre comunal d'action sociale, de la bibliothèque et du Foyer rural. « Sans vous, la vie locale ne serait pas la même », a t-il indiqué, avant de confier sa déception de voir « si peu de nouveaux volontaires prendre des initiatives et des responsabilités au sein des associations ».

Enfin, Christophe Dourthe a terminé son allocution par un message d'espoir. « On espère avoir l'ADSL avant la fin de l'année. Bussac est deuxième derrière Colombiers et devant Thénac sur une liste du Conseil général des communes à équiper d'urgence d'un système haut débit temporaire avant le réseau final. Cela nous laisse de l'espoir. J'espère que je n'aurai pas à reformuler le même souhait l'année prochaine ! »




**Le Comité de rédaction de Bussac info souhaite à tous les Bussacais et à leur famille ses meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2007**


école Gustave Courbet













